

Dernière chance de participer au concours  
de la photo d'hiver!

p. 9

Vol. 33, n°03, mars 2026



UNE SUPERBE  
55<sup>E</sup> ÉDITION DU



# CARNAVAL DE ST-MARCEL



RÉCIT ET PHOTOS: P.4-5 & 13 À 16

**mars 2026**



*Heure d'été  
N'oubliez pas, c'est  
dans la nuit du 7 au 8  
mars que l'on revient  
à l'heure d'été.*

**Journal Coup d'œil sur St-Marcel**  
58-B, Taché Est  
Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0  
418.356.7865  
journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 300 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

**Conseil d'administration :**

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865  
Laury Couillard, vice-présidente  
Josée Couillard, administratrice  
Annabelle St-Hilaire, administratrice  
Mathilde Pelletier, administratrice  
Jocelyn Dancause, trésorier  
Martine Cormier, administratrice

**Collaborateurs du mois :**

Annabelle St-Hilaire  
Jocelyn Dancause  
Sonia Bisson  
Estelle Bélanger  
Mathilde Pelletier  
Vicky St-Onge  
Édith Blanchet  
Michel Després

Logo : Martin Ernst, infographiste  
Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet  
Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire  
Coup d'œil sur Saint-Marcel est  
membre de

Le journal communautaire  
Coup d'œil sur Saint-Marcel  
reçoit l'appui financier de :



**LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ**

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)  
¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)  
½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)  
1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)  
¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

**Carte professionnelle :**

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)  
Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

**Annonces classées :**

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$  
Art. supplémentaire : 1 \$

*Hier, aujourd'hui et demain*



Chaque semaine compte deux jours pour lesquels nous ne devrions pas nous faire de souci, deux jours où il ne nous faudrait connaître ni crainte, ni appréhension.

Le premier jour, c'est hier, qui porte le fardeau de ses soucis, de ses erreurs, de ses fautes, de

ses bévues, de ses souffrances et de ses chagrins. Hier nous a échappé à tout jamais. Tout l'or du monde ne pourrait le faire renaître. Nous ne pouvons défaire les actes accomplis, les paroles prononcées. Hier est un jour révolu.

L'autre jour qu'il convient de mettre à l'abri des soucis, c'est demain, plein de grandes promesses, de piètres résultats, de malheurs possibles et de fardeaux. Demain échappe à notre emprise. Le soleil se lèvera inexorablement dans la splendeur ou derrière un voile de nuages. Jusqu'à son lever, nous ne pouvons miser sur rien, puisque demain n'a pas vu le jour.

Il ne nous reste donc qu'aujourd'hui. Tous nous pouvons livrer bataille pendant une petite journée. Nous ne faiblissons et ne chavirons que si le poids d'hier et de demain - ces deux terribles éternités - s'ajoutent aux inquiétudes d'aujourd'hui.

Ce ne sont pas les expériences d'aujourd'hui qui nous désespèrent, c'est l'amertume du remords de la veille et la crainte de demain.

À CHAQUE JOUR SUFFIT SA PEINE! ☹

Source: <https://www.bonheurlapourtout.com/beaux-textes/hier-aujourd-hui-demain.html>

**Sommaire**

3	Moment de réflexion
4-5	Article du mois
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-9	Ça se passe chez nous
10-12	Chroniques
13-16	Souvenirs du Carnaval
17	Qui suis-je?
18-22	Affaires municipales
24	La page détente
25	Méli-Mélo
26	Coloriage
27	Calendrier

*« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. »*

- Albert Camus, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>

# UNE SUPERBE 55<sup>E</sup> ÉDITION DU CARNAVAL DE ST-MARCEL

Par Mathilde Pelletier



Terminé... la 55<sup>e</sup> édition du Carnaval de St-Marcel qui s'est tenue les 30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février derniers est déjà derrière nous. Plein de rencontres, de préparations et de temps investi pour trois belles journées de plaisir!

Tour à tour, nos duchesses se sont adonnées à jouer le rôle de serveuses lors des vendredis soirs-rencontres au Centre Laurent Caron. Vendredi le 29 janvier, le tournoi de hockey Les pieds gelés a débuté avec quatre parties de hockey et la journée s'est terminée par une soirée à la salle municipale en compagnie du groupe « SHAKE THAT » et Alex B.T. Bien que le taux de participation ait été très bas, les personnes présentes ont su profiter et apprécier la musique.

Le tournoi de hockey a recommencé samedi matin pour toute la journée. La finale s'est jouée entre les équipes *Casse-croûte chez Ti-tine* et *Les Jaunes*. La victoire a été remportée par l'équipe *Casse-croûte chez Ti-tine* au compte de 3 à 2 en tirs de barrage. L'équipe gagnante a reçu un montant de 1000\$ et l'équipe finaliste un montant de 500\$. Un gros merci à Tommy Morin qui a accepté de planifier et organiser toute la logistique du tournoi. Pendant que nos grands se faisaient aller sur la glace, nos petits ont pris part à une chasse au trésor organisée sur le terrain de l'école primaire. Merci à Andréanne Coulombe et Julie Bélanger d'avoir pris en main cette activité. Et un gros merci à tous les bénévoles, que je ne nommerai pas pour ne pas en oublier, qui ont participé au

bien-être et au confort des participants et spectateurs à l'intérieur du Centre Laurent Caron.

La journée s'est terminée par le souper du Carnaval à la salle municipale. Nos trois (3) duchesses, Bianca, Vicky et Marie-Pier ont fait leur entrée au bras du bonhomme carnaval juste avant de commencer le service du repas. Un repas qui aura su rassasier nos plus gourmands avec sa variété et ses desserts (à emporter pour plusieurs, faute d'avoir trop mangé!). Merci à Diane Michaud et son équipe pour cet excellent repas qui nous a rappelé les festins d'autrefois! Après plusieurs années d'absence, Yannick Lavoie était là pour faire danser petits et grands. Marie-Pier Avoine a été proclamée Duchesse du Carnaval 2026! Bravo!

Et pour clôturer ce 55<sup>e</sup> Carnaval, l'annuel tournoi de Charlemagne a eu lieu dimanche après-midi, à la salle municipale. 22 équipes se sont inscrites pour gagner les honneurs. Les gagnants de la catégorie A : Tommy Bourque et Yves Paré et catégorie B : Hilaire Dubé et Marco Pelletier. Merci à Jacinthe Caron et France Pelletier d'avoir pris l'initiative de cette activité qui est, année après année, un succès! Merci aux bénévoles qui ont assuré le ravitaillement à nos joueurs et joueuses en leur offrant des amuse-gueules et breuvages!

Le Comité des Loisirs est, une fois de plus, heureux du déroulement de la fin de semaine et remercie les participants et bénévoles qui

ont fait de ce moment une réussite. Merci aussi aux commanditaires qui nous permettent d'en faire plus pour la population et tenir vivant notre milieu de vie! Sans tout ce beau monde (participants, bénévoles, commanditaires), rien de tout cela ne serait possible. Nous avons la chance d'avoir dans notre communauté des personnes de différents milieux, différents âges, différents métiers, etc; cela nous permet d'offrir un éventail d'activités aux couleurs de Saint-Marcel. Il ne faut pas hésiter à donner son opinion et s'impliquer pour cultiver et conserver notre richesse: la communauté. Ce diamant s'entretient par la générosité et le bien-être collectif.

Je crois qu'il serait important de vous présenter les membres du Comité des Loisirs :

- Nicolas Pelletier
- Claudie Mercier
- Charlene Morneau
- Justin Thibault
- Mathilde Pelletier
- Justine Bernier
- Sylvain Morin
- Jacques Morin
- Lorraine Michaud

Merci à tous et on se dit à l'an prochain! ☺

Voyez plus de photos de l'événementaux pages 13 à 16.

Clinique d'acupuncture  
**Sylvie Cloutier**

305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli  
(Québec) G0R 3G0  
Tél.: 418 598-9455

Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec  
Licence : #A-021-89

*Salon MaryC*

Coiffure pour elle et lui  
**Marie-Claude Couillard**  
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE

MONTMAGNY-L'ISLET 1 888 265-7940  
promutuelassurances.ca

**Isabelle Caron et Myriam Miville-Godbout**  
Pharmaciennes propriétaires

Affiliés à:  
**familiprix**

35, rue Principale, bureau 104  
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0  
T: 418 356-3341  
F: 418 356-2178

361, rue Principale  
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
T: 418 359-3388  
F: 418 359-3651

Suivez-nous sur:  
f @ in  
familiprix.com

## VOS COMITÉS



### Vie Amitié Partage

Bienvenue à notre dîner de bénévoles, qui aura lieu le 19 mars 2026.

Accueil à partir de 10h30, suivi à 11h d'une messe et du dîner.

Bienvenue à tous!

Par: Vie Amitié Partage



### Souper dansant pour les aînés

Souper dansant pour les aînés samedi le 14 mars 2026 dès 16h à la salle municipale de Saint-Marcel, à l'animation musicale Grenier & fils.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718.

Bienvenue à tous!

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

**SAVIEZ-VOUS QUE NOTRE MUNICIPALITÉ PARTICIPE À UN PROJET QUI S'APPELLE GUETTE TA GLACE?**



**GUETTE TA GLACE**



**MA PATINOIRE EST-ELLE OUVERTE?**  
 Cette année, rejoignez-nous sur le site de *Guette ta glace* pour connaître le statut de votre patinoire en temps réel.

1 Faites la lecture du code QR ou inscrivez l'adresse:  
<https://guette-ta-glace-public.glide.page> dans votre navigateur.



2 Repérez la patinoire de votre municipalité et consultez leur statut en cliquant sur celle-ci.



3 Ajoutez la page à vos favoris pour ne rien manquer!

Guette ta glace est une initiative du CRECA et est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Action-Climat Québec, coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable et qui découle du Plan pour une économie verte 2030 et appuyée par le Programme d'adaptation aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada.

## HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

**V**oici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de mars 2026.

Dimanche le 1er mars

9h : Messe à Saint-Adalbert  
 10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 8 mars

9h Dft Rodrigue Bélanger  
 \*Jacqueline et les enfants

Dimanche le 15 mars

9h : Messe à Saint-Omer  
 10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Jeudi le 19 mars

11h : Salle municipale  
 Dfts famille Edgar Mercier  
 \*Micheline Mercier

Dimanche le 22 mars

9h : Messe à Sainte-Félicité  
 10h30 : Messe Saint-Pamphile

Dimanche le 29 mars

**Dimanche des rameaux**  
 9h : Parents dfts de Sonia Caron et Gérald Blanchet  
 \*Sonia et Gérald

### Les lampes du sanctuaire pour le mois de mars

1<sup>er</sup> mars : Aux intentions d'Antonio Couillard

8 mars : Aux intentions de Jocelyn Dancause

15 mars : Dfts Hervé Blanchet/Sylvain Bernier

22 mars : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

29 mars : Aux intentions d'Antonio Couillard

## NÉCROLOGIE



Dancause, Réjean

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, le 28 janvier 2026, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Réjean Dancause, époux de dame Gabrielle Pelletier, fils de feu dame Yvette Mercier et de feu monsieur Léopold Dancause. Il demeurait à Stoneham. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié à la Résidence Funéraire Réjean Hamel & Filles inc. pour crémation.

Outre son épouse Gabrielle, il laisse dans le deuil, ses enfants: Guylaine et Rémi (Mélanie Couture); ses petits-enfants: Samuel, Laurie-Anne, Émily et Maxim; ses frères et sœurs: Lise (Jean-Robert Gagné), Denise (feu Yvon Morin), Rollande, Marcel (Mireille Fréchette), feu Gilles, Roger (Jocelyne Pelletier), Jocelyn, feu Yves, feu Sylvie, Maryse (Daniel Robichaud); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pelletier, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

*Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.*

Ça se passe chez nous!

## LE TEMPS À SAINT-MARCEL : NOTRE VIE AU RYTHME DES JOURS ET DES SAISONS



À Saint-Marcel, on connaît bien le temps. Il fait partie de tout ce qu'on vit : il change le ciel, les saisons, nos journées et même notre humeur.

Le temps, c'est la façon dont les choses bougent et avancent des secondes jusqu'aux années. On le ressent dans la chaleur du soleil, dans la neige qui tombe, dans le bruit du vent ou même dans la cloche de l'église qui sonne.

Un jour, c'est ce qui commence quand le soleil se lève et se termine quand il se couche. Chaque jour a sa durée, c'est-à-dire le temps qu'il faut pour passer du matin à la nuit. À Saint-Marcel, on sait qu'un jour d'hiver n'a pas la même longueur qu'un jour d'été : les journées froides de janvier sont courtes et la lumière s'éteint vite, tandis qu'en juillet, le soleil reste tard au-dessus des collines.

L'heure, c'est une façon de découper le jour pour mieux s'organiser. Les gens d'ici s'en servent pour se donner rendez-vous, partir travailler ou savoir quand sonne le midi.

Une minute, c'est une toute petite portion d'heure : soixante minutes font une heure. Une minute, c'est juste ce qu'il faut pour attacher ses bottes ou tourner un café à la cuillère.

L'horaire, c'est le plan de nos heures : quand on déjeune, quand on va à l'école, quand on retourne aux champs ou qu'on s'arrête pour le souper. À Saint-Marcel, les horaires changent selon le temps de l'année. Pendant la saison du sirop, on se lève tôt, souvent avant le soleil. En hiver, l'horaire se détend : le froid ralentit tout le monde.

Les mois divisent l'année, un peu comme les chapitres d'un livre. Certains mois marquent des moments importants de la vie du village. Mars, c'est celui de la sève ; juillet, celui des vacances et des fleurs ; octobre, celui des couleurs et des récoltes ; décembre, celui des fêtes et des feux de bois. Et quand les douze mois sont passés, une année complète s'est écoulée. Une année, c'est comme une grande boucle : on revient au point de départ, mais toujours un peu changé.

Les saisons rythment tout ce que l'on fait. L'hiver, on déneige et on se réchauffe. Le printemps fait fondre la glace et remplir les chaudières d'érable. L'été nous pousse dehors, au jardin ou sur le bord du lac. L'automne, on range, on récolte, on se prépare à recommencer. Chaque saison a sa couleur, son odeur et sa manière de nous apprendre la patience.

Ici, à Saint-Marcel, le temps n'est pas qu'une mesure, c'est une façon de vivre. Chaque jour, chaque minute, chaque mois construit une partie de notre vie commune. Et même si le temps passe, il laisse derrière lui des souvenirs, des traditions et un rythme bien à nous. Le temps, à Saint-Marcel, c'est plus qu'une horloge : c'est la musique tranquille de la vie d'ici. ☺

Ça se passe chez nous!

## \* CONCOURS DE PHOTO \*



Il est maintenant temps de lancer le concours

pour la plus belle  
**PHOTO D'HIVER!**

Vous avez jusqu'au 15 mars 2026 pour nous envoyer votre

plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse [journalcoupdoeil@hotmail.com](mailto:journalcoupdoeil@hotmail.com). La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal d'avril.



\*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.

## CAHIER BÉBÉ 2026

À l'occasion de la Fête des Mères, en mai prochain, le Journal Coup d'Œil sur Saint-Marcel publiera un cahier spécial regroupant les photos des bébés nés au cours de l'année 2025 jusqu'au mois d'avril 2026.

**Nous vous invitons à inscrire votre bébé, c'est gratuit!**

Pour participer, vous n'avez qu'à faire parvenir une photo au journal (via l'adresse courriel [journalcoupdoeil@hotmail.com](mailto:journalcoupdoeil@hotmail.com)) ainsi que les détails suivants:

Le nom de l'enfant, le nom des parents, la date et le lieu de naissance

Il y aura par la suite le tirage d'un certificat cadeau d'une valeur de 25\$ parmi les participants.

**Laissez admirer vos petites frimousses!**

# Ici, c'est chronique!

## Biologie 101

par Vicky St-Onge



### LES TROIS LIGNES DE DÉFENSE DU CORPS HUMAIN

Cette session-ci au cégep, je sors un peu de ma zone de confort. J'enseigne un cours se consacrant à l'immunologie et à l'infectiologie. C'est la première fois que je dois couvrir le sujet du système immunitaire autant en détails depuis le début de ma carrière. Malgré les défis qui accompagnent une première préparation de cours, cela est très stimulant et j'avais envie de vous en donner un aperçu.

Pour faire face aux agents pathogènes présents dans l'environnement, le corps humain peut compter sur trois lignes de défense, afin de combattre les infections. La première et la seconde ligne de défense font partie de l'immunité non spécifique, c'est-à-dire que l'organisme se débarrasse des agents pathogènes de la même façon, et ce, peu importe l'identité de l'agent pathogène en question. On utilise également l'expression d'immunité innée pour désigner ces deux premières lignes de défense, puisqu'elles

sont actives dès la naissance. Finalement, leur action est très rapide contrairement à la troisième ligne, qui nécessite le développement d'une mémoire immunitaire. C'est pourquoi on désigne la dernière ligne de défense comme étant l'immunité acquise, puisqu'elle nécessite une mise en contact préalable avec un agent pathogène pour apprendre à le reconnaître, avant de pouvoir le détruire. Ainsi, la troisième ligne fait partie de l'immunité spécifique et chaque réponse immunitaire est associée spécifiquement contre un seul agent pathogène. Elle se développe tout au long de la vie, au fil de l'exposition aux agents pathogènes ou encore via la vaccination ou l'allaitement.

La première ligne de défense est constituée de la peau, des muqueuses et des microbiotes. Ces derniers agissent comme des barrières physiques et chimiques, empêchant l'entrée des agents pathogènes ou permettant leur blocage ou leur destruction. L'intégrité de la première ligne est primordiale, car dans le cas contraire, avec une blessure par exemple, il y a une porte d'entrée pour les agents pathogènes qui causeront une infection. La peau est le plus grand organe du corps, tandis que les muqueuses tapissent les cavités du corps en contact avec l'environnement. Elles sont principalement localisées au niveau des systèmes digestif (le tube digestif partant de la bouche à l'anus), respiratoire

(voies respiratoires partant du nez jusqu'aux bronches), urinaire (urètre) et reproducteur féminin (vagin et col de l'utérus), en plus des yeux. Toutes les muqueuses ont en commun d'être des milieux humides via la sécrétion du mucus (larmes, salive, morve, etc.), tandis que la peau sécrète la sueur. Peu importe la nature de la sécrétion, leurs rôles sont de capter les indésirables en les emprisonnant et les évacuant hors du corps (ex : yeux ou nez qui coulent, éternuement ou toux) ou encore de les détruire chimiquement avec un pH acide (ex : acide gastrique ou sécrétions vaginales). Les microbiotes, quant à eux, regroupent l'ensemble des microorganismes non pathogènes (bactéries, champignons, etc.) qui colonisent notre corps (peau, intestins, ORL, vagin, etc.), sans lui porter atteinte. Ces « bonnes bactéries » empêchent les mauvaises de nous infecter simplement parce qu'elles occupent la place.

La seconde ligne de défense est constituée de plusieurs processus immunologiques distincts : la fièvre, l'inflammation, la phagocytose, les interférons et le système du complément. Je vais me concentrer seulement sur les trois premiers éléments énumérés. Tout d'abord, la fièvre consiste en une élévation de la température corporelle dans le but de nuire aux agents pathogènes. Elle permet aussi d'activer nos globules blancs afin qu'ils soient plus performants. Ensuite, l'inflammation, qui se

manifeste par de la rougeur, de la chaleur, un gonflement, de la douleur et une perte de fonction de la zone inflammée, a pour but d'augmenter l'afflux sanguin au site de l'infection, afin d'y acheminer plus facilement les globules blancs. Dans les deux cas, fièvre ou inflammation, les processus sont bénéfiques à court terme pour lutter contre l'infection, mais peuvent devenir dangereux (voire mortels) si cela dégénère. Ils sont également en lien avec le dernier élément de la deuxième ligne que je présente : la phagocytose. Lorsque les globules blancs éliminent les agents pathogènes, ils utilisent le mécanisme de la phagocytose. En bref, le globule blanc détecte la présence de l'agent pathogène et il se met à l'entourer progressivement jusqu'à ce qu'il soit coincé dans son propre compartiment, intégré à même le globule blanc. Le phagocyte fusionne le compartiment contenant l'agent pathogène avec l'un des siens (un lysosome) contenant des enzymes digestives pour le détruire par digestion. Les macrophages, les neutrophiles et les cellules tueuses NK sont

les principaux types de globules blancs effectuant la phagocytose.

La troisième ligne de défense est constituée des réactions immunitaires cellulaires (auxiliaire et cytotoxique) et humorales. Elle implique les globules blancs appelés lymphocytes, dont il en existe deux types : T et B. Les lymphocytes T, qui acquièrent leur immunocompétence dans le thymus (de là la provenance du T), sont responsables des réactions immunitaires cellulaires, qui se distinguent en deux types : auxiliaire et cytotoxique. D'un autre côté, les lymphocytes B, qui acquièrent leur immunocompétence dans la moelle osseuse (de là la provenance du B pour bone marrow en anglais), sont en lien avec la réaction humorale. La réaction cellulaire auxiliaire est le précurseur des deux autres types de réactions immunitaires. Sans elle, la réaction cellulaire cytotoxique et la réaction humorale ne peuvent avoir lieu, car elle sert d'intermédiaire entre la deuxième et la troisième ligne de défense. La réaction cellulaire

cytotoxique, quant à elle, sert à détruire les cellules infectées par l'agent pathogène. Finalement, la réaction humorale sert ultimement à détruire les agents pathogènes. En effet, par le biais des anticorps issus de la réaction humorale, les agents pathogènes sont neutralisés en vue de faciliter leur phagocytose par les macrophages de la deuxième ligne de défense.

La troisième ligne de défense prend environ 10 jours à se mettre en place lors d'une première exposition à l'agent pathogène. Entre-temps, ce sont les défenses des deux premières lignes qui prennent place. La réaction sera toutefois plus rapide (environ 5 jours) lors d'une seconde exposition au même agent pathogène, en raison de la mémoire immunitaire qui a été développée par les lymphocytes lors de la première infection. Dans tous les cas, les interactions entre les trois lignes de défense sont essentielles pour lutter contre une infection. ☺

# Ici, c'est chronique!

**SAMANTA TANGUAY**  
Entraîneuse & Toileteuse Canin

(450) 501-8879  
Vitalite.samanta@gmail.com  
Facebook- Vitalité Canine  
Saint-Jude

VITALITÉ  
CANINE

*L'Ancien Presbytère  
de St-Marcel*  
Gîte Bed & Breakfast, Massothérapie.  
418-356-5060

# Ici, c'est chronique!

## Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



### COUP DE CŒUR INATTENDU

Il y a de ces romans qu'on débute en n'ayant aucune attente. Ça a été mon cas dernièrement lorsque j'ai entamé la lecture de *Fille-mère*, que j'avais décidé de lire entre deux thrillers. Je trouvais qu'il avait l'air bon, mais je le voyais davantage comme un roman à cocher et à retirer de ma pile à lire. Or, dès les premières pages, j'ai été captivée par cette lecture.

*Fille-mère* est le troisième titre d'Ingrid Falaise, que l'on connaît notamment pour *Le monstre*, une histoire qui a également été reprise en série télé et qui est à l'origine de quelques documentaires. Alors que dans

ce livre et sa suite (*Le monstre - la suite*), elle raconte sa propre histoire de violence conjugale, *Fille-Mère* est aussi « inspirée d'une histoire vécue - de tant d'histoires, en réalité », comme le mentionne la quatrième de couverture.



Le titre étant plutôt révélateur, on y raconte effectivement l'histoire d'une fille-mère: à 14 ans, dans les années 1960, Marie se retrouve enceinte dans un contexte bien particulier. Dès

la découverte de son état, on la conduit dans un couvent où elle doit expier ses fautes. Elle y est coupée de son monde, obligée de dormir dans un dortoir surveillé avec d'autres filles dans son « état », de laver les sols et effectuer d'autres tâches pour expier ses péchés... On l'appelle maintenant Humiliance, question de lui rappeler comment elle doit être honteuse de ses actes... Bien sûr, à la naissance de son bébé, on lui enlève aussitôt et Marie passera sa vie à essayer de guérir de ses blessures...

Ce roman m'a conquise dès les premières pages par un style d'écriture concis, percutant et touchant. Les chapitres étant courts, c'est un vrai *page turner* que j'ai lu en seulement deux jours! Alors, est-ce que je vous le recommande? Assurément! 📖



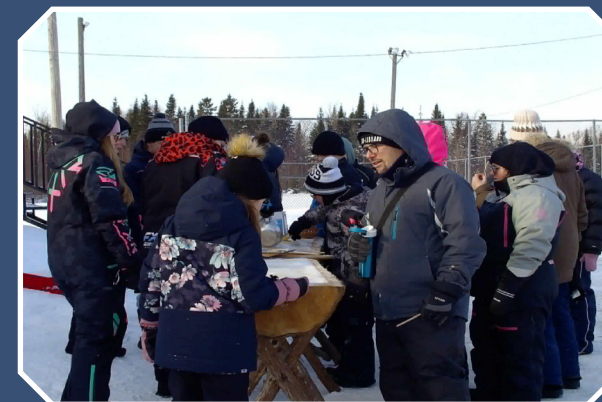
**RONA**  
— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —  
**QUINCAILLERIE  
JOS PROULX INC.**  
☎ 418-247-5262 | ✉ info@josproulx.ca | 📍 58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE  
*Mélanie Caron*  
Acupuntrice  
Membre de la Fédération  
des Kinésiologues du Québec  
418 241-2124  
Montmagny et St-Jean-Port-Joli  
acupuncturemelaniecaron@outlook.fr  
No licence: A-022-16

# 55<sup>E</sup> CARNIVAL DE ST-MARCEL



Crédits photos: Estelle Bélanger



# 55<sup>E</sup> CARNAVAL DE ST-MARCEL



Crédits photos: Estelle Bélanger



# 55<sup>E</sup> CARNAVAL DE ST-MARCEL



Crédits photos: Estelle Bélanger



Qui suis-je?

## SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CETTE MARCELLOISE?

Par Mathilde Pelletier

**N**ative de Sainte-Perpétue, elle est la cadette de huit enfants. Elle réside à Saint-Marcel depuis 1981. Elle a travaillé dans une auberge et pendant plusieurs années à l'industrie de couture CGH de Saint-Damase comme presseuse. Elle a aussi été serveuse. Devenue maman de quatre enfants, elle a décidé d'être mère au foyer pendant quelques années. Par la suite, on l'a approchée afin de garder des enfants à son

domicile, ce qu'elle fit quelques temps. Plus jeune, elle a fait parti du club 4H de Sainte-Perpétue. Ayant toujours aimé être en contact avec les jeunes et désirant faire quelque chose pour eux, elle décida de créer ce même club à Saint-Marcel. Elle en était la responsable avec l'aide de deux assistants. Elle a fait son baptême de l'air lors d'un voyage culturel en Europe organisé avec le cégep de sa fille. Ce fut un voyage marquant sur l'histoire du génocide

Juif en passant par le mur de Berlin et les camps de concentration. Elle s'est beaucoup impliquée dans le bénévolat de l'école primaire. Elle a commencé comme responsable de la ludothèque et de la bibliothèque. Elle a ensuite fait beaucoup d'autres activités de bénévolat aidant tout le village. L'avez-vous reconnue?

La réponse se trouve à la page 24.

**Steve Gobeil** Le veilleur  
Travailleur de milieu au service des aînés

418-248-7242 poste 106  
s.gobeil@cabml.ca

*Présent pour vous aider selon vos besoins!*

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches

**CAB**  
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE  
MRC DE MONTMAGNY ET L'ISLET

*confidentiel et gratuit*

**Les Huiles LORD** 2003

Vous servir est un plaisir!

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : **418-359-2181**

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)

**C'EST LE TEMPS DES SUCRES!**

ON CÉLÈBRE **10** ANS D'OUVERTURE!

**EXPÉRIENCE CABANE À SUCRE**  
Mars / avril : vendredi, samedi et dimanche  
Menu traditionnel du terroir  
Café, bar et cocktails  
Visite guidée et tire sur la neige  
Sur réservation au [bistreauderable.com](http://bistreauderable.com)

**BOUTIQUE SUR PLACE**  
Produits d'érable (sirop, tire, cornets, popcorn, etc.)  
Mets pour emporter fait maison (soupe pois, cretons, bines, pâté viande, ketchup, etc.)  
Du mardi au dimanche 9-16h

**BOUTIQUE EN LIGNE**  
Expédition partout au Canada et dans le monde  
[bistreauderable.com](http://bistreauderable.com)

51, Rang 6 Ouest / Ste-Lucie / 418-223-3832 / [bistreauderable.com](http://bistreauderable.com)



**L**e 13 janvier 2026  
Municipalité  
de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 13 janvier 2026 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

### 1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### 3. Adoption des procès-verbaux

#### 3.1 Séance ordinaire du 9 décembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 décembre 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

#### 3.2 Séance extraordinaire du 16 décembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 16 décembre 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

### 4. Finances et gestion administrative

#### 4.1 Autorisation des dépenses incompressibles pour l'année 2026

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

D' autoriser le paiement de toutes les dépenses incompressibles prévues au budget 2026.

#### 4.2 Acceptation des comptes

Il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 87 128.19 \$

#### 4.3 Dons et commandites

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil municipal a reçu des demandes de dons et commandites;

Traditionnel Souper des Rois, demandé par le conseil de La Fabrique Notre-Dame-Des-Érables-De-L'Islet-Sud pour cet évènement qui aura lieu le 17 janvier à Saint-Adalbert.

La demande n'est pas retenue.

#### 4.4 Renouvellement du contrat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à la confirmation de la mission d'audit de ses états financiers pour l'exercice 2025;

CONSIDÉRANT QUE la firme

Raymond Chabot Grant Thornton a soumis une offre de services professionnels pour la réalisation de la mission d'audit 2025;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires professionnels sont établis pour une somme de 21 000 \$, excluant les frais d'administration de 5 % ainsi que les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ne tient pas compte de l'application de nouvelles normes comptables qui pourraient s'appliquer, le cas échéant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE la Municipalité confirme le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la réalisation de la mission d'audit des états financiers pour l'exercice 2025, pour une somme de 21 000 \$, excluant les frais d'administration de 5 % et les taxes applicables;

QUE la directrice générale, Mme Sonia Bisson, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat et tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

#### 4.5 Octroi de contrat - Remplacement du système de chauffage pour le bâtiment au 35 rue des Loisirs

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel a procédé à un appel d'offres sur invitation visant le remplacement du système de chauffage à l'huile pour

le bâtiment situé au 35, rue des Loisirs à Saint-Marcel;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) entreprises ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) soumissions conformes ont été reçues, soit:

- Propane GRG, proposant un système de chauffage au propane, pour une somme de 5 399 \$, avant les taxes applicables, à laquelle s'ajoutent des frais annuels de 96 \$ pour la location de trois (3) réservoirs;

- Prévostech, proposant un système de thermopompe, pour une somme de 12 500 \$, avant les taxes applicables;

- Cytech Corbin, proposant un système de thermopompe, pour une somme de 26 915 \$, avant les taxes applicables;

- S.G. Services, proposant un système de thermopompes, pour une somme de 24 600 \$, avant les taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal octroie le contrat pour le remplacement du système de chauffage à la caserne incendie à l'entreprise Propane GRG, pour une somme de 5 399 \$, avant les taxes applicables;

QUE le conseil autorise également la location de trois (3) réservoirs de propane auprès de la même entreprise, pour une somme de 96 \$ par année, avant les taxes applicables;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à la réalisation de ce contrat.

#### 4.6 Adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

CONSIDÉRANT QUE la campagne de recrutement pour l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) est présentement en cours;

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ demeure un investissement primordial pour tout gestionnaire municipal et permettra d'avoir accès à une panoplie de services, d'outils, de formations et de consultation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion 2026 à l'ADMQ pour la somme de 512 \$ (taxe en sus) pour la directrice générale et greffière-trésorière.

#### 4.7 États des matricules des propriétés endettées envers la municipalité et la vente pour taxe

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance de la liste des matricules pour lesquels les propriétés sont endettées envers la municipalité ainsi que le montant des taxes dues;

CONSIDÉRANT QUE les articles 1022 à 1060 du Code municipal du Québec, qui concernent la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, ainsi

que l'article 251 et 252 de la Loi sur la fiscalité municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

D' approuver l'état mentionnant les personnes endettées envers la municipalité fournie par la directrice générale/greffière-trésorière;

QU' une lettre recommandée soit envoyée à tous les contribuables ayant une somme due supérieure à 100 \$, pour les années 2023, 2024 et 2025 et que soient ajoutés des frais postaux de 35 \$;

D' ordonner à la directrice générale, conformément à l'article 1023 du Code municipal du Québec, de transmettre avant le vingtième (20e) jour de février 2026, au bureau de la Municipalité régionale de Comté de L'Islet (MRC) et au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, l'extrait de l'état des immeubles à être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires antérieures à 2024, et ce, sans autre avertissement pour la procédure de vente pour taxes impayées;

QU' au moment de la mise en vente, Monsieur Clément Bernier, conseiller municipal, soit autorisé par la municipalité à enchérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la Municipalité sur toute offre déposée et jugée inférieure aux taxes municipales et scolaires dues ainsi qu'aux frais encourus pour leur récupération, relativement à un immeuble situé sur notre territoire et vendu aux enchères pour non-paiement des taxes.

## 4.8 Octroi d'un contrat d'entretien pour la génératrice

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel a procédé à l'achat d'une génératrice en décembre 2025 afin d'assurer la continuité de ses services essentiels;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien préventif de ladite génératrice est recommandé par le manufacturier Kohler;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission no 8914 de l'entreprise Drumco Énergie pour un service d'entretien annuel;

CONSIDÉRANT QUE cette offre comprend une visite par année, incluant notamment:

- le changement d'huile et des filtres;
- l'inspection complète des composants mécaniques et électriques;
- les essais de démarrage automatique (si autorisés);
- la vérification de l'inverseur;
- la remise d'un rapport détaillé;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat est valide pour une durée d'un (1) an et se renouvelle automatiquement, avec une augmentation annuelle basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal octroie à Drumco Énergie le contrat

d'entretien annuel de la génératrice municipale, tel que décrit à la soumission no 8914;

QUE ce contrat soit accordé pour une somme de 982,86 \$, avant les taxes applicables;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

## 5. Rapport des différents comités - Suivi des membres du conseil

Quelques discussions concernant les différents comités et le suivi de certains dossiers.

## 6. Correspondance

### 6.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance du 13 janvier 2026. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1. Les Escapades - Demande de gratuité du Centre Laurent-Caron le 7 mars.
2. Mélanie Caron - Demande d'utilisation de la salle municipale pour des cours de conditionnement physique.

## 7. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

## 7.1 Coup de chapeau

La municipalité de Saint-Marcel tient à adresser un Coup de chapeau tout spécial à Mme Julie Bélanger, responsable de l'embellissement, pour son implication remarquable, son engagement constant, sa créativité et son travail soutenu tout au long de l'année.

Par sa présence sur le terrain, sa rigueur et son souci du détail, Mme Julie Bélanger contribue activement à l'amélioration du milieu de vie et à la mise en valeur du territoire municipal. Grâce à ses efforts et à son dévouement, Saint-Marcel a obtenu un quatrième Fleurons pour l'année 2025 dans le cadre de la classification de Les Fleurons du Québec.

Cette reconnaissance témoigne de l'importance accordée à l'embellissement, à l'environnement et à la fierté collective au sein de notre communauté.

Merci à Mme Julie Bélanger pour son implication exemplaire et pour le travail remarquable qui fait rayonner Saint-Marcel.

## 7.2 Positionnement de la municipalité à l'égard des futures politiques de maintien et de fermeture des écoles

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) a rendu public, en octobre 2025, un projet de Politique de maintien et de fermeture des écoles et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT QUE la MRC

de L'Islet, conjointement avec la MRC de Montmagny, a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation publique afin de faire valoir les enjeux territoriaux, sociaux et socioéconomiques liés au maintien des écoles en milieu rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet de politique soulève plusieurs préoccupations, notamment quant au processus de consultation, à l'absence de balises chiffrées, à la disparition du concept de transition, à l'élimination de la reconnaissance de la dernière école du village et à la réduction de la participation du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE les écoles jouent un rôle structurant essentiel dans la vitalité, l'attractivité et le développement durable des communautés rurales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil demande au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud de réviser son projet de politique afin d'y intégrer les recommandations formulées dans le mémoire, notamment en matière de gouvernance, de transparence, de reconnaissance des réalités territoriales et de partenariat avec le milieu municipal;

QUE la présente résolution soit transmise:

- à Mme Rachel Bégin, directrice générale, et aux membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud;

- à Mme Sonia Lebel, ministre de l'Éducation;

- à M. Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud;

- aux directions générales des municipalités locales du territoire de la MRC de L'Islet.

## 7.3 Demande de location de salle au Centre Laurent-Caron

CONSIDÉRANT la demande de location de salle présentée par Les Escapades pour la tenue d'une activité au Centre Laurent-Caron le 7 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE cette activité vise à mettre en valeur les savoirs locaux, le patrimoine culturel ainsi que l'accès à des activités enrichissantes pour la communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Marcel accepte d'offrir gratuitement la location de la salle du Centre Laurent-Caron à l'organisme Les Escapades pour la tenue d'une activité le 7 mars 2026.

## 7.4 Demande de location de la salle municipale

CONSIDÉRANT la demande de location de la salle municipale présentée par Mme Mélanie Caron, acupuncteure, B.Sc. Kinésiologie, pour la tenue de cours de conditionnement physique à l'hiver 2026;

CONSIDÉRANT QUE ces cours favorisent les saines habitudes de vie et l'accès à des activités

# Affaires municipales

physiques pour la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Marcel accepte d'offrir gratuitement la location de la salle municipale de l'édifice municipal à Mme Mélanie Caron, à titre d'autorisation pour la saison hivernale 2026, afin d'y tenir des cours de conditionnement physique.

## 8. Période de questions

Aucune question.

## 9. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 heures 40 minutes. ☹



### ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2026



Le conseil municipal a adopté le règlement de taxation 2026 (règlement 333-25) qui prévoit six (6) versements afin d'alléger le fardeau fiscal des citoyens.



#### Dates des versements 2026

- 1<sup>er</sup> avril
- 1<sup>er</sup> mai
- 1<sup>er</sup> juin
- 1<sup>er</sup> août
- 1<sup>er</sup> septembre
- 1<sup>er</sup> octobre

Le conseil est heureux d'offrir cette mesure pour plus de flexibilité et de facilité de paiement à la population.

### TAXES MUNICIPALES 2026

- Les comptes de taxes 2026 ont été postés.
- Le premier versement est dû le 1<sup>er</sup> avril 2026

#### MATRICULE ---- MATRICULE ----- MATRICULE

- Si vous avez morcelé, acquis ou vendu une partie de terrain, jumelé un terrain à un autre, loti etc. Il est fort possible que vous ayez un NOUVEAU NUMÉRO DE MATRICULE.
- TRÈS IMPORTANT de vérifier le numéro de matricule apparaissant sur votre compte de taxes et de vous assurer que c'est le même qui figure sur la plate-forme de paiement en ligne. C'est votre responsabilité. Le système informatique ne peut appliquer un paiement sur un matricule détruit.



*Une force communautaire!*

**Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet**  
 183, rang Terrebonne  
 Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
 Tél. / Téléc.: 418 359-3348  
 Sans frais: 1 877 359-3348  
 nouveauxsentiers@globetrotter.net  
 www.nouveauxsentiers.org

**Maryse Blanchet**  
**COIFFURE**  
**Amy-Belle**  
**356-5855**

**Le Bistrot de l'érable**  
 Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier  
 50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0  
 418 223-3832 bistrotderable.com bistrotderable@hotmail.com

Produits d'érable  
Cabane à sucre familiale

**DESTINATION L'ISLET**

Surveillez nos écrans  
 Affichez-vous dans plus de 40 établissements  
 Forfaits avantageux

Information: 418 359-2124

**ZENAIR**  
**CONTRÔLE**

Réfrigération  
 Climatisation  
 Ventilation  
 Électricité  
 Chauffage

**VENTES, INSTALLATION ET SERVICE**  
**RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL**

CCTAF **DAIKIN** Corporation des maîtres électriciens du Québec

**La qualité du service avant tout! 418 248-2468**

# Sudoku

								9
9	6			4	3			2
		4	5	9				
6								
		5		6	4			
						8	1	
	3				5	1	2	8
	5	7		2			9	
	9	2	6	3	8	4	7	5

								2
9	6			7	1		8	3
4								
		9	4		5		3	8
	4	6					5	
	5			8			1	4
		7	9		3	8		5
		8	5	1	6	7		
							6	1

Réponse du mois  
de février

Mot caché:  
ABDOMENS

Réponse Qui suis-je?  
Laurette Tardif



## ANNIVERSAIRES DU MOIS

4	Antonio Couillard	21	Lisette Fortin	22	Robert Dancause
14	Alain Bénard	21	Clément Talbot	28	Sylvie Chouinard
18	Hélène Bélanger			29	Pierre Bernier



Gagnant du tirage mensuel  
**M. Réjean Mercier**  
Tirage par : Mme Martine Cormier  
**Félicitations!**

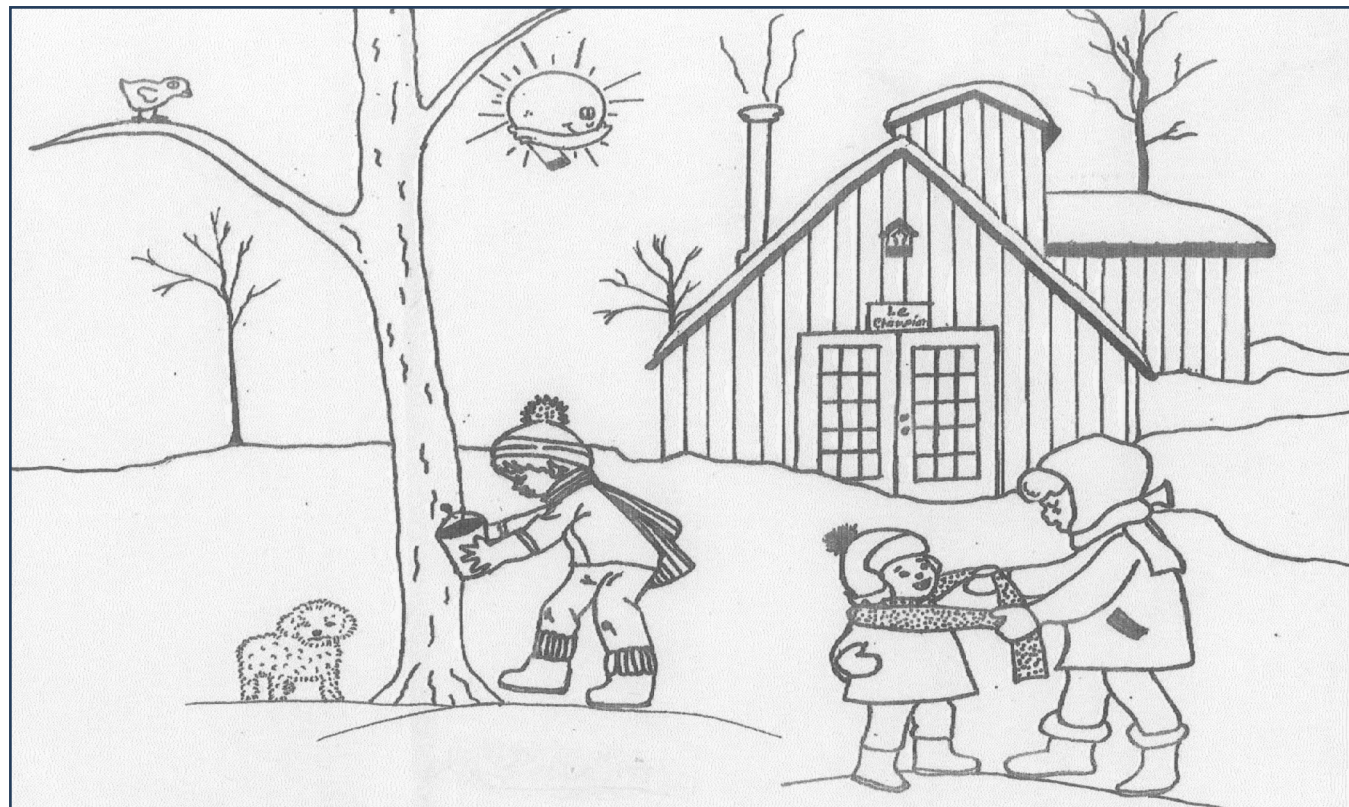
*\*Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause\**

**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**

**Hébergement**  
**Écoute téléphonique**  
**Consultations externes**  
**Services jeunesse**

**418 247-7622**

Tous nos services sont confidentiels et gratuits



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3 SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	4	5 	6	7 
8	9	10	11	12 	13	14 Souper dansant 
15	16	17	18	19 VAP 	20	21 
22	23	24	25	26 	27	28 
29	30	31				

**HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :**  
 samedis : 9 h à 11 h

**LÉGENDE :**

**ORDURES**

**RECYCLAGE**

Date de tombée : 15 mars 2026

Date de parution : semaine du 29 mars

## Petites blagues

Que fait un hibou quand il est fâché ?

Hiboude

Qu'est-ce qui a beaucoup de dents et qui ne mange jamais ?

Un peigne

Qu'est-ce que regardent les brosses à dents le 14 juillet ?

Un feu dentifrice

<https://www.lesdentsdelait.com/jeux-et-coloriages/blagues-devinettes-histoires-droles/>

**MARCHÉ**  
**BONICHOIX**

**Alimentation Blanchet Inc.**  
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation  
Valideuse Loto-Québec  
Service de paiement direct  
Permis de chasse  
Dépositaire de la S.A.Q  
Produits et charcuteries maison  
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0  
418-356-2633  
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

**Toute notre équipe est heureuse de vous servir!**



**Besoin d'un coup de main ?**  
Nos gens de cœur sont là.

- Entretien ménager
- Préparation de repas
- Accompagnement aux courses et rendez-vous
- Soins d'assistance personnelle
- Répit aux proches aidants

• Services abordables, sécuritaires et personnalisés  
• Équipe bien formée  
• Aide financière exclusive

**Coopérative des services à domicile**  
Saint-Marcel-Sud

**418 598-7488 • www.cooplisletns.com**

**Services Forestiers Bernier**

Steeve Bernier 418-356-2117  
 Alexandre Bernier 418-710-2278  
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est  
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada

Services Forestiers Bernier /  
 Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com

**MICHAËL DUBÉ**  
 conseiller acéricole  
 ventes + service

**LAPIERRE**  
 innovateur de nature

T : 418 281-2145  
 C : 418 234-3750

info@distributionmbd.com

**EXCAVATION**  
**Pierre Thibault**

Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration  
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles

Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888  
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0  
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

**GAGNON MEUBLES**

la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net  
 DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
 418.359.2424 1-866-541-2424

**ATELIER MÉCANIQUE**  
 285-INC

418-356-2673  
 3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

**Marty**  
 réparation d'électros

Réparation à domicile de gros électroménagers  
 Vente et achat d'appareils usagés  
 Service jour, soir, fin de semaine  
 MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com  
 301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0  
**MartinSt-Hilaire**  
**418.356.5882**

**Toujours présent!**

**BERNARD GÉNÉREUX**

BERNARDGENEREUX.CA  
 DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD-RIVIÈRE-DU-LOUP  
 KATASKOMIQ-TEMISOUKTA

**AGRI RB**  
 TRAVAIL ACÉRIQUE

**RÉMI MERCIER**  
 418 710-0264

278, route 285 Nord  
 Saint-Marcel, QC, G0R 3R0  
 remi.mercier.82@gmail.com

Marchand autorisé **DSD STARS**

**Prodécor S.V.**  
 Recouvrements de sols

Vente et installation  
 Recouvrement de sol en tous genres  
 Toile solaire et peinture MF

Bureau: 418 358 0888 Fax: 418 359 1112 Email: proddecor@hotmail.fr

**AML CARON**

excavation - gravier - terre - fosse septique

75, 7e Rang Ouest  
 St-Marcel, (Quebec) G0R 3R0  
 info@amlcaron.com  
 R.B.Q. 5671-3647-01

418 356-2612  
 Jean Caron  
 418 248-6664  
 Robin Caron  
 418 241-8592